



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>29162</b>	De <b>M. Guillaume Gouffier-Cha</b> ( La République en Marche - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > fonction publique hospitalière	<b>Tête d'analyse</b> > Densité d'emplois hospitaliers par département	<b>Analyse</b> > Densité d'emplois hospitaliers par département.
Question publiée au JO le : <b>05/05/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Guillaume Gouffier-Cha interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la densité d'emplois de la fonction publique hospitalière par département. Très attaché à l'équité des territoires, il souhaiterait pouvoir disposer du nombre de personnels hospitaliers (FPH et agents contractuels idéalement) pour 1 000 habitants par département en 2020, et également, si cela est disponible en 2015 et 2010.